

CDFN 18 et 19 septembre 2018 - Texte action

Il y a 10 ans éclatait la plus forte crise financière internationale depuis les années 1930, avec la chute de la banque d'affaires Lehman Brothers. Les conséquences sociales ont été dramatiques notamment en Europe avec une aggravation des inégalités et une dégradation des conditions de vie. Suite au renflouement sur fonds publics des banques, l'Union Européenne a imposé des politiques d'austérité, y compris contre les choix démocratiques des peuples. Cette crise est aussi à l'origine de crises politiques majeures provoquant par exemple une montée de l'extrême droite et des ruptures au sein de l'Union européenne comme le Brexit. Le mouvement syndical et les mouvements sociaux doivent travailler à la manière de sortir de ce carcan austéritaire et proposer d'autres alternatives sociales. Aujourd'hui, la question d'une Europe plus juste, plus solidaire, harmonisant par le haut les droits sociaux et garantissant les droits fondamentaux à toutes et tous s'impose. La période estivale a été marquée par l'accentuation des drames humains liés aux migrations en raison de l'absence d'une politique d'accueil européenne. La FSU dénonce les gouvernements européens qui conduisent des politiques xénophobes. Cette situation aboutit à la mort de milliers de migrant-es. Elle dénonce le manque de moyens alloués à l'accueil des MIE et plus généralement à la protection de l'enfance, ainsi que l'externalisation des services sociaux. Elle réaffirme son opposition à la loi asile-immigration et en particulier à la constitution du fichier centralisé des MIE prévu par dans cette loi. La FSU demande que le décret d'application mettant en œuvre ce fichier ne soit pas publié. Un fort ressentiment anti-migrant-es s'exprime en Europe, et la violence de l'extrême droite est partout présente. La responsabilité de celles et ceux qui contribuent à banaliser les discours nationalistes et racistes est immense. La FSU réaffirme son soutien aux militant-es solidaires. Elle dénonce l'agression par des Identitaires de Cédric Herrou, dont le film Libre, qui retrace sa lutte, doit pouvoir être diffusé sans obstacle. Elle soutient les militants attaqués en justice par l'extrême droite identitaire et anti-migrant-es comme Madjid Messaoudène et Thomas Portes, ainsi que Yannis Youlountas et Jean-Jacques Rue. Au moment où la justice vient enfin de condamner les assassins skinheads de Clément Méric, jeune militant antifasciste, le mouvement syndical doit poursuivre le travail unitaire contre l'extrême droite et ses idées, et mettre l'accent sur nos fondamentaux, notamment la solidarité internationale et l'égalité des droits.

Par ailleurs, la FSU dénonce les propos homophobes du pape qui renvoie les homosexuel-les et leurs familles à la psychiatrie, et donc à l'anormalité et la souffrance. Signataire de l'appel du collectif Intersexes et allié-es, elle invite à signer la pétition pour l'arrêt des mutilations des enfants intersexes. Elle dénonce aussi les propos du président du syndicat des gynécologues de France qui porte atteinte au droit à l'IVG et demande la suppression de la clause de conscience spécifique à cet acte.

La loi contre les violences sexistes et sexuelles comporte de graves lacunes en matière de protection des mineur-es et ne va pas assez loin pour lutter contre les violences faites aux femmes. La FSU demande une véritable loi cadre.

La période est aussi marquée par la multiplication des catastrophes écologiques. Les gouvernements doivent mettre en œuvre d'autres politiques publiques pour y faire face. Les réactions suite à la démission de Nicolas Hulot comme les mobilisations réussies du 8 septembre dernier montrent une prise de conscience plus forte de l'urgence qui existe à concilier écologie et progrès social. Le mouvement syndical doit s'emparer de ces enjeux majeurs en promouvant une transition écologique qui soit socialement juste pour les salarié-es, en lien avec des questions de travail et d'emplois. Le procès Monsanto ouvre aussi des perspectives nouvelles dont il faut se saisir.

En France, après une année d'exercice du pouvoir, l'orientation libérale de la politique gouvernementale est claire avec de plus, une vision restrictive de la démocratie qui ne tient pas compte des organisations syndicales ni des associations. Les réformes décidées ou en cours, visent à amoindrir les garanties collectives dans le privé comme dans le public et à remettre en cause le rôle de l'État comme garant des solidarités et de l'égalité sur l'ensemble du territoire. Les mesures fiscales favorables aux plus riches et aux entreprises n'ont pas relancé l'investissement ni l'emploi et ont au contraire dégradées un peu plus le pouvoir d'achat des salarié-es. Il s'agit d'un remodelage sans précédent de notre modèle social au bénéfice d'intérêts privés.

Les mesures négatives sur les retraites et certaines prestations (allocations familiales, APL déconnectées de l'inflation), une politique anti fonctionnaires sans précédent. En s'en prenant aux salarié-es les politiques aggravent les inégalités.

Avec près de 9 millions de personnes pauvres dans notre pays dont 3 millions d'enfants et plus d'un million de retraité-es, un plan d'urgence ambitieux s'impose et doit être intégré dans toutes les politiques publiques : logement, transport, santé, affaires sociales, protection de l'enfance, formation, éducation, emploi, culture... La FSU a pris acte des mesures annoncées pour lutter contre la pauvreté. Elle dénonce l'instrumentalisation du sujet de la pauvreté par le gouvernement. Elle est donc inquiète de la mise en œuvre qui en sera faite. Le plan pauvreté conditionne le « revenu universel d'activité » à un « contrat d'engagement réciproque » mettant en cause le principe de solidarité. La FSU refusera toute volonté de mise en place d'un contrôle social. Elle interviendra pour que les moyens nécessaires y soient alloués car ce plan sera en partie financé par la suppression des dispositifs existants (emplois aidés). Car la pauvreté n'est pas une fatalité sociale mais bien la conséquence de choix politiques. Ceux faits par le gouvernement ne participent pas d'une meilleure répartition des richesses ni de moyens accrus donnés aux services publics et notamment à la Fonction publique ce qui contribue à aggraver la pauvreté. La FSU sera partie prenante de la Journée Mondiale du refus de la misère qui aura lieu le 17 octobre 2018.

Le Ministre de l'intérieur inaugurant l'arrivée d'effectifs de police de sécurité du quotidien (PSQ) lançait, hier, dans la foulée un plan pour les « Quartiers de Reconquête Républicaine », dans 15 zones censées recevoir des moyens policiers supplémentaires pour lutter contre la délinquance.

A cette occasion la FSU tient à rappeler que le nécessaire besoin de sécurité ne saurait s'opposer ni aux libertés, ni au respect de la dignité humaine, ni aux droits fondamentaux et à la justice sociale pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire de la République.

La FSU soutient les militants de la Confédération paysanne après le verdict du jugement d'Amiens les condamnant à 120 000 euros d'amende.

La préparation du budget 2019 se fait une fois encore dans le cadre d'une baisse des recettes et du maintien de l'objectif de réduction des déficits publics au-dessous de 3% du PIB. Au vu des cadeaux fiscaux consentis aux plus riches Cela se traduira par une baisse des dépenses publiques et le décrochage des prestations sociales (aide personnalisée au logement et allocations familiales) et un nouvel affaiblissement des pensions des retraités.

Si le gouvernement n'a toujours pas précisé sa réforme des retraites, il en confirme les grandes lignes qui remettraient en cause le système de solidarité actuel : réforme systémique, passage d'un système de prestations définies à un système à cotisation définies... La FSU exige que le système actuel de retraites par répartition soit maintenu, ainsi que le Code des pensions civiles et militaires. Elle rappelle la nécessité de maintenir un certain nombre de dispositions en vigueur (calcul des pensions sur les six derniers mois, 75% du dernier traitement, mesures de solidarités...). Elle appelle à une grande vigilance et à faire campagne dès à présent pour obtenir des mesures corrigeant les reculs et inégalités produits par les précédentes réformes.

La FSU sera vigilante sur la loi, prévue pour 2019, sur le financement de la perte d'autonomie. Elle fera part de son analyse et de ses propositions aux parlementaires. Elle rappelle d'ores et déjà son opposition à un recours aux financements privés ou à une assurance complémentaire qui plus est, à partir d'un certain âge. Elle défend la prise en charge du droit à l'autonomie dans le cadre de la Sécurité sociale.

Les arbitrages budgétaires impactent fortement le ministère des sports qui se verra amputé de 6,2% en 2019. Avec un budget de 450 millions d'euros et la programmation de 1600 suppression de postes d'ici 2022 sur un peu plus de 3000 agents, la création d'une Agence pour le sport, c'est la fin de toute ambition pour le service public du sport et la mort annoncée du ministère des sports. A 6 ans de la tenue des Jeux Olympiques censés laisser un héritage notamment sur la démocratisation et l'accès de tous à la pratique physique et sportive, cette politique est un mauvais signal et totalement incohérente. Le mépris pour les personnels et leur professionnalité atteint là son paroxysme.

Les orientations budgétaires 2019, touchent également le ministère du travail et le Service Public de l'Emploi (15 % de baisse annoncée). Alors que le gouvernement a présenté son plan pauvreté, qui va alors pouvoir le mettre en œuvre ? Les annonces qui se succèdent depuis plusieurs mois, sont contradictoires parfois, ambiguës souvent et anxiogènes pour les personnels qui n'ont aucune visibilité sur le devenir de leurs missions. Le service public de l'insertion présenté comme « la clé, » n'est-il pas qu'un nouvel emballage de l'existant ? Le rapprochement évoqué de Pôle emploi, des Missions locales et des Cap emploi permettrait-il la sauvegarde des expertises respectives en matière d'accompagnement ? La mise en concurrence des organismes du service public de l'emploi avec les opérateurs privés et lucratifs serait-il de nature à fournir un meilleur service à ceux qui en ont le plus besoin ? Enfin, le gouvernement tient des propos qui confortent l'idée que le chômeur est responsable de sa propre situation sans tenir compte de la réalité du marché du travail. Le vieil adage « quand on veut, on peut » est de retour. Or, s'il est communément admis que 300 000 offres d'emploi sont non pourvues, il faut les rapprocher des 3.4 millions de chômeurs, soit une offre pour 11 personnes. Cette offre pourvue, il restera toujours 10 personnes sans emploi. La disparition des emplois est le fruit des politiques menées, ce ne sont ni les chômeurs, ni les agents du SPE qui en sont responsables. Un véritable service public de l'emploi a besoin de cohérence, de moyens adaptés. Baisser les dotations budgétaires et changer d'appellation ne sont pas des réponses à la hauteur des enjeux du chômage de masse.

La FSU dénonce l'abaissement des obligations des employeurs en matière de santé au travail, elle revendique des moyens supplémentaires dans les services de contrôle des entreprises et l'arrêt des mesures de caporalisation de l'inspection du travail.

Le gouvernement n'a pas attendu le rapport CAP22 pour mettre en œuvre nombre d'orientations comme celles prévues dans les mesures « Refonder le contrat social avec les agents ». La politique gouvernementale se traduit par des attaques d'une ampleur inédite contre la Fonction publique et ses agent-es : statuts, suppression de postes (120 000 dans la fonction publique sur le quinquennat, 7 800 au budget 2019 pour la Fonction publique d'État), maintien du gel de la valeur du point d'indice, salaires, individualisation des rémunérations, démarche de contractualisations entre État et Collectivités territoriales (notamment dans les domaines des transports, de l'énergie, des eaux et forêts), rôle des élus et des représentants des personnels, développement de la contractualisation, conditions de travail... Ces réformes ont pour objectif de mettre en place un projet social fondé sur la clientélisation des usager-es et un service public réduit à une offre de service inspiré du modèle marchand. Ce faisant le gouvernement poursuit sa politique néolibérale et ne propose rien de moins que la rupture avec le modèle social de solidarité issu du CNR. Concrètement ce projet va entraîner des réorganisations de services ayant pour conséquences une moindre proximité avec les usager-es et des mobilités professionnelles et géographiques forcées pour les personnels mais aussi un creusement des inégalités pour les populations les plus fragiles et entre les territoires.

Les contrats de maîtrise de la dépense locale visent à encadrer la hausse des dépenses de fonctionnement des 500 plus grandes collectivités territoriales. Celles-ci doivent s'engager auprès de l'État à ne pas dépasser un taux de hausse annuelle de 1,2% de leur budget de fonctionnement avec à la clé un chantage inacceptable au versement des dotations de fonctionnement. Ces nouvelles contraintes budgétaires vont peser sur les collectivités locales et encore plus sur celles déjà en difficulté. Certaines n'auront d'autres choix que d'augmenter la pression fiscale sur les ménages ou de rendre un service public dégradé. Cette question va toucher des dossiers importants comme la protection de l'enfance, le maintien ou pas de certaines lignes ferroviaires, le financement ou pas de la prise en charge des mineurs non accompagnés, l'entretien de la voirie, les allocations individuelles de solidarité ou encore la suppression annoncée de 200 000 emplois aidés. Les personnels vont aussi être directement impactés et servir de variables d'ajustement : horaires de travail, régimes indemnitaires, non renouvellement de contrats, avec comme corollaire une dégradation prévisible des services publics territoriaux.

La FSU construit, dans une unité la plus large possible, une interpellation du gouvernement sur la situation salariale des agent-es qu'elle portera lors du point d'étape du 13 octobre prochain.

Le ministre a ouvert des négociations pour un protocole sur l'égalité professionnelle qui renforcerait celui de 2013. La FSU s'y engage pour obtenir des mesures contraignantes pour les employeurs et des moyens budgétaires permettant la mise en œuvre des mesures qui seraient décidées (égalité d'accès aux métiers et responsabilités, égalité salariale, lutte contre les violences...). Elle a alerté sur un calendrier de discussions trop resserré. Elle a aussi relevé la contradiction entre les intentions affichées et les mesures discutées actuellement à la Fonction publique (contractualisation, salaire au mérite...), comme sur une possible dégradation du niveau des retraites, autant de mesures qui pénalisent davantage les femmes. La FSU veillera à ce que ce nouveau protocole soit source de progrès plus rapides et que la démarche soit bien intégrée. Elle informera les agent-es au fur et à mesure des différentes étapes de discussions.

L'Éducation nationale n'est pas une priorité budgétaire du gouvernement. Le ministre poursuit la mise en place de son projet pour l'École visant à bouleverser les finalités du système éducatif ce qui creusera davantage les inégalités à l'opposé des urgences de démocratisation de l'école. Ainsi... le Ministre poursuit la mise en place de réformes d'un système éducatif piloté par le haut et par les évaluations, reléguant les enseignant-es à des exécutants niant ainsi leur professionnalisme. La politique éducative retenue ne permettra pas de lutter contre les inégalités scolaires et même les creusera davantage, à l'opposé des urgences de démocratisation de l'école. Pourtant, pour aller vers la réussite de toutes et tous en luttant contre les inégalités scolaires, prendre en compte et conforter le rôle de chacun des personnels, enseignant-es comme non enseignant-es, est primordial. La FSU alertera sur la culture de l'évaluation et le pilotage par les résultats qui conduisent à une école de la performance et de la concurrence qu'elle refuse. Les évaluations mises en place à l'entrée de l'école élémentaire, du collège et du lycée sont mal conçues et ne peuvent être utilisées au bénéfice des apprentissages. Elles ne contribueront pas à renforcer l'estime de soi des élèves et peuvent les conduire à un sentiment d'échec. La FSU appelle le ministre à redonner la main aux enseignant-es.

Le rappel du cadre réglementaire sur les trois séances annuelles d'éducation à la sexualité a provoqué un déferlement de mensonges haineux sur les réseaux sociaux. Accusant l'école d'éduquer à la masturbation et à la pédophilie, ces groupuscules ultra-réactionnaires jouent sur les angoisses irrationnelles des parents et sur leur défiance vis-à-vis de l'école publique, les appelant même à ne pas envoyer leurs enfants à l'école. La FSU condamne ces attaques contre l'école publique et ses personnels, et continuera à promouvoir une éducation à la vie affective et sexuelle inclusive et émancipatrice.

Les annonces unilatérales de l'été dans le cadre de CAP22 prévoient l'augmentation du nombre de postes à profil, le recours accru aux heures supplémentaires, l'individualisation des rémunérations, la création d'indemnités versées en fonction de critères de performance en REP + et les fusions d'académies. Pour l'enseignement supérieur, il affirme la nécessité d'accroître encore l'autonomie des universités et de les piloter « par le contrat, y compris sur la gestion des moyens » sans compter la mise en place d'« un pilotage national de l'afflux de nouveaux étudiants dès la rentrée 2018 » qui évidemment fait écho à « Parcoursup »...

Aujourd'hui, la préparation du budget 2019 est éclairante : 1 400 postes d'enseignant-es et 400 postes d'administratifs seraient supprimés. La FSU dénonce ces suppressions d'emplois dans un contexte d'augmentation démographique. La « priorité au primaire » ne peut se faire par un redéploiement de moyens. Le second degré, de même que les services administratifs, verront leurs moyens amputés, alors que 26 000 élèves supplémentaires arrivent au collège à cette rentrée et que 59% des classes de lycée ont plus de 30 élèves. C'est une nouvelle dégradation des conditions d'études des élèves et de travail des personnels que le Ministre programme.

Le ministre annonce un changement de logique dans la politique d'éducation prioritaire. Il prévoit un statu quo de la carte de l'Éducation prioritaire en prévision d'une réforme approfondie menant vers une allocation progressive des moyens et de « récompenser la réussite au lieu de soutenir la difficulté ». Pour la FSU, l'attribution d'une partie de l'indemnité « au mérite » est inacceptable, l'entièreté de la prime doit être versée à tous les personnels. Elle exige un périmètre large de l'Éducation prioritaire défini par des indicateurs nationaux transparents et concertés qui comprennent aussi les lycées généraux, technologiques et professionnels, dont l'articulation avec les écoles et collèges est essentielle, les zones rurales et les DROM qui présentent des spécificités par rapport aux territoires urbains et périurbains.

Les annonces dans la presse et la publication de différents rapports laissent entrevoir quelques pistes de la nouvelle réforme de la formation des enseignants envisagée par le ministère. Dans ce contexte, la FSU rappelle son attachement à une

formation universitaire et professionnelle des enseignants, au maintien d'un même niveau de formation et de qualification pour tous les enseignant-e-s des premier et second degrés, à de véritables pré-recrutements qui ne se substituent pas à des moyens d'enseignement.

Quant aux réformes engagées dans la voie professionnelle, elles organisent une concurrence sévère entre les formations initiales scolaires professionnelles publiques et l'apprentissage. Seul l'apprentissage contrôlé par les organisations patronales a profité des largesses du gouvernement lui offrant une grande part de manœuvre et de financement au détriment du service public. La déprofessionnalisation envisagée des formations renforcera les difficultés d'insertion des jeunes. Les réductions des horaires disciplinaires, notamment dans les enseignements généraux, prévues dans le projet de grille horaire du 10 octobre, entérineront les suppressions de postes et entraveront la réussite des jeunes dans le supérieur. La FSU demande des dispositifs et des moyens pour développer l'offre de formation publique, renforcer la qualité des formations professionnelles et sécuriser les parcours scolaires et professionnels des jeunes.

L'annonce au cœur de l'été d'un plan de fusions des académies pour les caler sur la carte des régions fait craindre une refonte en profondeur de l'organisation du système éducatif, plus technocratique, avec des moyens de subordination accrue des personnels et des mutualisations de services pensées au travers d'objectifs d'économies d'échelle et de suppressions de postes au détriment des conditions de travail des personnels, de l'emploi et d'une administration au service d'une politique éducative de la réussite de toutes et tous. Cela ouvre aussi la voie à des logiques de régionalisation de l'éducation. La FSU s'oppose à ces fusions d'académies. Partout, elle initie ou contribue à l'organisation des mobilisations des personnels pour la défense des académies (votations, réunions d'information, assemblées générales dans les services, rassemblements, etc.)

Parcoursup a laissé des dizaines de milliers de bacheliers sans affectations. La FSU revendique l'ouverture de places, entièrement financées à leur coût réel, à la mesure de l'augmentation démographique des bacheliers et demande l'abandon de Parcoursup au profit d'un autre système d'affectation soit mis en place à la rentrée 2019, sans sélection en licence. Un système qui tout en maintenant la possibilité d'un accompagnement personnalisé de ceux qui le souhaitent, réintroduise la hiérarchisation des vœux afin d'une part de ne plus imposer l'examen simultané de plusieurs millions de vœux et d'autre part de maximiser les préférences des lycéens.

Retraité-es

Après l'augmentation de la CSG en 2018, le gouvernement poursuit ses attaques contre les retraité-es avec l'annonce de la fin de l'indexation sur les prix et une augmentation de seulement 0,3% des pensions de retraite pour 2019 et 2020 ce qui se traduit par un nouvel appauvrissement.

La FSU revendique des mesures immédiates pour revaloriser le pouvoir d'achat des retraité-es, la suppression de la hausse de la CSG, le retour à l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires afin de garantir leur pouvoir d'achat.

Justice

Un certain nombre de juridictions se sont manifestées en cette rentrée pour dénoncer le manque de moyens humains et matériels qui vient fragiliser la qualité du service public et l'égalité de traitement des justiciables. Le projet de Loi Programmation Justice 2018 ne ferait qu'aggraver la situation en déléguant une partie du contentieux à des plateformes numériques et en révisant le périmètre et les missions des différentes administrations. Parallèlement, face à la hausse constante de l'incarcération, la Garde des Sceaux promeut un « plan prison » illusoire.

Le projet de programmation pour la Justice 2018/2022, vient mettre à mal tout un pan de l'exécution des peines en niant la place de la probation, donnant l'impression que le gouvernement avance malheureusement sans vision quant à cette question. Le retour en force du sursis probatoire (une autre dénomination du sursis mise à l'épreuve) en est une illustration. Cela amoindrit les quelques éléments positifs : remise en cause de l'article 723-15 du code de procédure pénale, dossier unique de personnalité, forfaitisation de certains délits, caractère exceptionnel des peines d'emprisonnement de moins de six mois ou encore développement de la libération sous contrainte.

La FSU défend une véritable peine de probation, suite à une évaluation structurée, un contenu permettant de traiter de manière individualisée les besoins des personnes condamnées pour favoriser la sortie de la délinquance avec un cadre induit par la posture professionnelle des conseiller-es pénitentiaires d'insertion et de probation. Ces éléments combinés ont démontré leur efficacité quant à la réduction de la récidive. A cette fin, la contrainte pénale est la peine autonome qui doit prévaloir comme peine de référence pour les délits. Les questions de la détention à domicile sous surveillance électronique et du travail d'intérêt général doivent se poser à travers cette peine dont ils pourraient être une modalité d'exécution.

Or, l'enfermement reste la réponse pénale privilégiée avec 70710 personnes incarcérées. Réduire les entrant-es en prison nécessite une reconnaissance d'une véritable peine de probation sans référence à l'emprisonnement. Probation qui demeure largement méconnue voire incomprise et au même titre, les SPIP.

Parmi la population carcérale, le nombre d'adolescent-es incarcéré-es continue d'augmenter significativement (893 mineur-es au 1er juin 2018). Et la DPJJ a livré la liste des villes dans lesquelles seraient créés les 20 nouveaux centres fermés, faisant fi de l'échec de ces structures pourtant dénoncé par de nombreuses hautes instances (la Consultation Nationale Consultative des Droits de l'Homme, la Contrôleure Générale des Lieux Privatifs de Libertés...). La FSU exige la réorientation des moyens dédiés à l'enfermement vers des structures éducatives et exige une véritable reconnaissance des compétences en lien avec les missions ainsi que l'amélioration des conditions de travail des agent-es.

Situation internationale

L'adoption, le 19 juillet, par le parlement israélien d'une loi définissant Israël comme "l'Etat-Nation du peuple juif" marque un tournant. Cette loi met à l'écart de la nationalité israélienne toutes les populations non juives qui jusqu'à aujourd'hui avaient les mêmes droits. Cette régression institutionnalise l'apartheid en Israël, et s'accompagne d'une amplification de destructions de villages palestiniens et de bédouins ; elle participe de fait au développement de colonies.

Si l'Amérique Latine voit se développer des forces politiques réactionnaires, des mouvements féministes émergent simultanément dans plusieurs pays. Au Chili, notamment contre les violences, en Argentine pour la légalisation de l'IVG, ce sont des centaines de milliers de femmes qui se mobilisent depuis plusieurs mois. Ces nouveaux mouvements entraînent dans leur sillage la remobilisation d'autres secteurs des mouvements sociaux et syndicaux.

Élections professionnelles

Pour la FSU, un des premiers enjeux est la forte participation des agent-es et ce particulièrement dans un contexte défavorable à la Fonction publique qui appelle tout leur engagement. Elle poursuit, avec ses syndicats nationaux, sa campagne pour porter son projet pour l'avenir de la Fonction publique et des agent-es : salaires, emploi, conditions de travail, meilleure reconnaissance du rôle et des qualifications des agent-es... sont autant de thématiques qu'elle développe pour et avec eux.

Action

Dans ce contexte, le syndicalisme a un rôle déterminant à jouer. La FSU va poursuivre son engagement, dans un cadre le plus unitaire possible, pour construire et porter des choix alternatifs avec les salariés, les retraités et les jeunes. L'Université des mouvements sociaux de cet été est porteuse de constructions en ce sens. La FSU y poursuit son engagement.

Elle reste aussi particulièrement engagée pour la Fonction publique et ses agents convaincus que les services publics ont un rôle primordial à jouer pour une société plus juste et plus égalitaire, que des améliorations des conditions de travail et de rémunérations des personnels sont indispensables.

Dans un contexte compliqué, la FSU décide la construction d'un plan d'action ambitieux associant toutes et tous les agent-es :

- un appel de la FSU à faire du 9 octobre une journée de mobilisation pour défendre la Fonction publique et les services publics (missions, emplois, salaires, conditions de travail...) et appelle les agent-es à participer selon diverses modalités pour le réussir : grèves, rassemblements, manifestations, assemblées générales...
- une campagne pour informer les personnels sur la réalité des projets de réforme des retraites et pour obtenir des mesures revenant sur les reculs et inégalités produits par les précédentes réformes et garantir à toutes et tous des retraites et pension décentes. La FSU rencontrera l'ensemble des organisations syndicales.
- une campagne pour défendre et améliorer les conditions de travail des agent-es après celles menées sur les salaires et l'emploi. Elle appelle à signer massivement la pétition pour le maintien des CAP et CHSCT,
- une remise de la pétition « Pas touche aux CAP/CHSCT » le 3 octobre,
- La FSU propose d'ores et déjà aux fédérations de l'éducation la construction d'une mobilisation rapide.
- la construction d'une action Fonction publique dans un cadre unitaire large dès le début de l'année 2019.
- le soutien et l'appel des personnels à se mobiliser dans la grève du 27 septembre avec le SNUEP-FSU et le SNEP-FSU contre les projets pour la voie professionnelle et pour l'ouverture de réelles discussions.
- la mobilisation des retraité-es, dans le cadre intersyndical du groupe des neuf, les 3 et 18 octobre.